



Commune Le Mené

Vérifications périodiques et maintenance
d'équipements de sécurité et de secours incendie

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

Article 1 : Maître d'ouvrage

L'opération est effectuée pour le compte du maître d'ouvrage ci-dessous :

**Commune de LE MENE
La Croix Jeanne Even
Collinée
22330 LE MENE**

Article 2 : Objet de la consultation

Le présent marché porte sur la vérification périodique des équipements de sécurité et de secours incendie (extincteurs, RIA, désenfumage, système d'alarme) et la maintenance préventive et corrective des extincteurs et RIA, dans les bâtiments communaux de Le Mené

Article 3 : Procédure

Le présent marché est lancé en procédure adaptée, article 27 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Article 4 : Structure de la consultation

- Le marché est qualifié de marché de fournitures et de services.
- Le présent marché se présente sous la forme d'un marché unique avec des prix unitaires annuels, révisables chaque année selon la formule du cahier des charges.
- Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
- Les variantes ne sont pas acceptées

Article 5 : Publicité

Une publicité a été réalisée sur : <https://marches.megalisbretagne.org> et dans le journal Ouest france 22.

Article 6 : Critères de sélection

Le choix de la pondération a été retenu. Les deux critères de jugement des offres sont:

- La valeur technique : 20%
- Le prix : 80 %

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux du décret 2016-360 du 25 mars 2016 en tenant compte des critères suivants :

Libellé	%
Offre de prix	80
Valeur Technique du mémoire	20

L'appréciation du critère prix se fera par application de la formule suivante et pondérée à 80% :

Note = montant de l'offre moins disante / montant de l'offre

La valeur technique du mémoire sera appréciée de manière globale, par application d'une note de 0 à 5 et pondérée globalement sur 20 points:

(5 = très bien, 4 = bien, 3 = moyen, 2 = médiocre, 1 = mauvais)

- Présence d'un mémoire technique (note de 0 à 5),
- Présence d'une fiche méthodologique de réalisation de contrôle des différents équipements (note de 0 à 5).

Note globale (sur 20) = Cumul des notes (sur 10 = 2 critères x 5 points au maximum) *2

Article 7 : Délais

Les offres sont à envoyer **avant le lundi 30 avril 2018 avant 16h00**, ou à déposer contre récépissé, à l'adresse suivante :

Mairie de Le Mené
La Croix de Jeanne Even - Collinée
22 330 Le Mené

Les candidats transmettent leur proposition sous pli cacheté portant la mention :

Marché de vérifications périodiques et de maintenance d'équipements de sécurité et secours incendie Service technique Le Mené

en recommandé avec AR ou remise contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie de Le Mené
La Croix de Jeanne Even - Collinée
22 330 LE MENE

Parmi les pièces administratives constituant l'offre et que doit fournir le candidat, il est exigé :

- L'acte d'engagement signé et pouvoir de la personne habilité à signer le marché
- Le cahier des charges
- Une notice technique avec présentation de votre entreprise et certificats professionnels
- Bordereau de prix n°1
- Bordereau de prix n°2
- Détail quantitatif estimatif n°1
- Détail quantitatif estimatif n°2

- Liste des pièces de rechange avec prix unitaires (maintenance extincteurs et RIA)
- Attestation d'assurance

Chaque page doit être paraphé et chaque document sera doté d'une signature avec cachet.

Article 8 : Modalités de paiement

Le paiement sera effectué par virement au moyen d'un mandat administratif. Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture à la mairie.

En cas de retard, le taux d'intérêt légal sera appliqué.

Article 9 : Modalités de présentation des dossiers

Il est rappelé que la totalité du dossier remis par le candidat devra être rédigée langue française et que le ou les signataires doivent être habilités à engager juridiquement le candidat.

Article 10 : Renseignements complémentaires

D'ordre technique ou administratif :

Mr ROLLAND Michel / michel.rolland@mene.fr

Mme ROUXEL Carole secrétaire services techniques /carole.rouxel@mene.fr

D'ordre juridique et administratif :

Service Administratif / Marchés : monique.richard@mene.fr

Tél. : 02 96 31 47 17

Article 11 : Durée du contrat

Le marché est signé pour une durée de 3 ans, du 01/01/2019 au 31/12/2021.